



### Formulaire d'autodéclaration du visiteur

Nous continuons à suivre de près l'évolution du coronavirus (COVID-19). Nous concertons tous les efforts nécessaires pour empêcher la propagation du coronavirus et réduire le risque potentiel d'exposition pour nos employés et nos clients. Dans cet ordre d'idée, nous exigeons désormais que le formulaire suivant soit dûment rempli avant de confirmer une visite à notre Siège social ou à l'une de nos salles de montre.

Nom du visiteur (en lettres moulées) : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone (mobile / maison) : \_\_\_\_\_

Entreprise : \_\_\_\_\_

	OUI	NON
Avez-vous ressenti des symptômes de fièvre, de toux ou des problèmes respiratoires au cours des 14 derniers jours?		
Avez-vous voyagé à l'étranger au cours des 14 derniers jours?		
Si oui, quel(s) pays avez-vous visité(s)?		
Est-ce qu'une personne vivant sous le même toit que vous a voyagé au cours des 14 derniers jours?		
Si oui, quel(s) pays cette personne a-t-elle visité(s)?		
Avez-vous été en contact avec une personne ayant été confirmée ou sous observation?		

Signature du visiteur : \_\_\_\_\_

L'autodéclaration du visiteur sera utilisée pour déterminer vos droits d'accès. Si vous avez répondu OUI à l'une des questions ci-dessus, l'accès à l'établissement vous sera refusé.

Date: \_\_\_\_\_

Signature de la personne responsable : \_\_\_\_\_

Accès aux lieux:

APPROUVÉ



REFUSÉ